

**7^{ème} Congrès international de l'Association française d'économie politique
(AFEP) <https://afep2017.sciencesconf.org/>**

Université de Rennes 2, 5-7 juillet 2017

Vers une désintégration de l'Europe ?

Présentation de l'atelier du jeudi 6 juillet

Quels périmètres pour une action publique stratégique en Europe ?

Philippe Bance, économiste, université de Rouen

Pierre Bauby, politiste, association Refonder l'action publique

Jacques Fournier, juriste et politiste, Conseil d'Etat

Jacques Mazier, économiste, université Paris 13

L'atelier s'est inscrit dans la continuité des travaux réalisés par la commission scientifique Economie publique du CIRIEC France et notamment de deux de ses ouvrages : celui de 2012, « L'action publique dans la crise, vers un renouveau en France et en Europe ? » et celui de 2016, « Quel modèle d'Etat stratège en France ? » qui questionnent la portée et les limites des mécanismes institutionnels européens et analysent les conditions de mise en œuvre de politiques publiques proactives qui remédieraient à ce qu'on peut s'analyser comme un problème de « capacité de l'action publique » (le concept des capacités individuelles étant repris à A. Sen pour l'appliquer à l'action publique).

L'atelier a donc été consacré à la crise de l'Union européenne en tant que résultante des mécanismes institutionnels à l'œuvre et du grand nombre de pays qui constituent aujourd'hui l'UE, qui la mettent dans l'incapacité de mener (depuis l'orientation donnée par l'Acte unique européen) des politiques publiques coordonnées et foncièrement autres que celle de construction d'un vaste marché concurrentiel. Il y a été précisé que la crise de l'UE est celle de son régime de gouvernance multiniveaux, régime qui se caractérise par une action publique menée conjointement par différents échelons d'autorités publiques (européen, national, infranational) aux champs de compétences différenciés et complémentaires. Ce régime de gouvernance a pour intérêt de permettre à différents niveaux de gouvernement, notamment infrarégionaux, de participer à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique, et est également plus propice à l'échelon infranational à l'expression de préférences citoyennes. Mais ce régime a aussi pour graves défauts

d'être source de coûts d'organisation, de transaction et de coordination de l'action publique, de limiter la capacité à mener politiques publiques proactives.

L'atelier fut l'occasion de débattre du besoin de dépassement des blocages actuels et de déploiement de politiques nouvelles autour d'une conception plus largement partagée qui permette la mise en œuvre d'une action publique proactive s'émancipant des conceptions néo-ricardiennes et marchéistes de la politique économique. Il a également pointé le besoin d'opérer une bifurcation institutionnelle consistant à redéfinir les périmètres d'action publique en Europe. Si les politiques dites de « coopération renforcée » sont déjà une réalité dans l'UE depuis la mise en œuvre de la monnaie unique, la nécessaire refondation de l'action publique a été mise en exergue sur la base de conceptions foncièrement partagées par les Etats membres autour d'un intérêt général qui ne se réduise pas à sa représentation marchande. Il y a ainsi été souligné la nécessaire mise en adéquation des intérêts généraux nationaux (voire régionaux) en donnant consistance à des politiques publiques proactives cordonnées, sur la base de visions partagées, ce qui nécessitait :

- d'élargir fortement les marges de manœuvre des politiques publiques par une bifurcation institutionnelle européenne,
- de procéder dans cette perspective à une refondation de l'action publique sur la base d'un redécoupage, d'une nouvelle géométrie des Etats membres ayant des valeurs communes de cohésion et de solidarité,
- de mieux coordonner ensuite les politiques publiques par le développement de coopération renforcées entre pays membres,
- de redonner aux services publics un rôle majeur dans le cadre de politiques stratégiques et de programmation des investissements,
- de coconstruire les politiques publiques en impliquant activement les citoyens et les organisations de l'économie sociale dans leur élaboration et leur mise en œuvre.

Références

Bance P (dir.), 2012, *L'action publique dans la crise. Vers un renouveau en France et en Europe ?*, Commission scientifique du CIRIEC France, PURH, mai, accessible en open acces par le lien suivant : <http://www.ciriec.ulg.ac.be/notre-reseau/sections-nationales/france/publications/public-action-in-the-crisis-p-bance-2012/>

Bance P. (dir.), 2016, *Quel modèle d'Etat stratège en France ?*, Commission scientifique du CIRIEC France, octobre <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100640080&fa=description>

Sen A., 1985, *Commodities and capabilities*, Amsterdam New York, Elsevier.